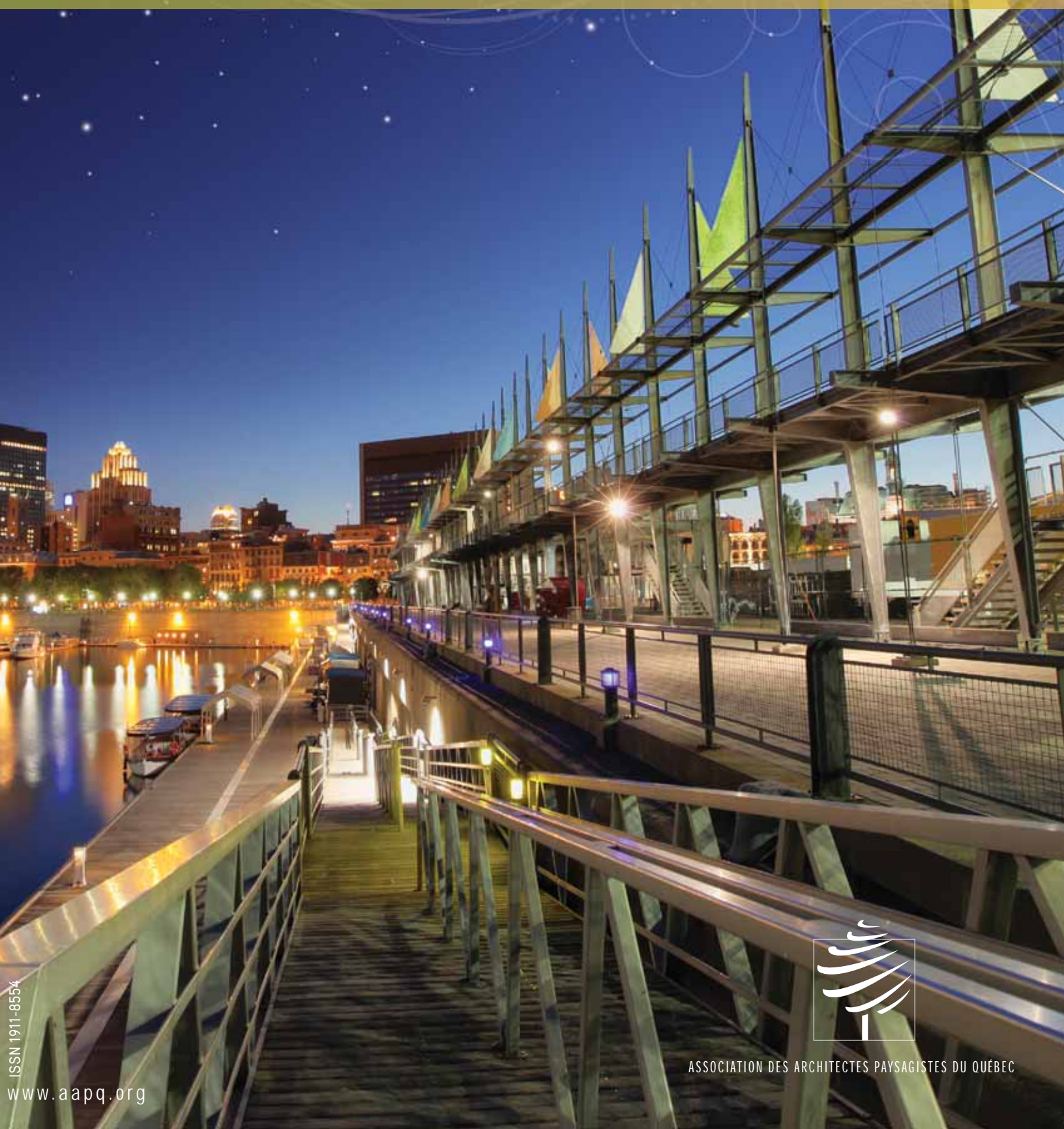


# L'Annuel du paysage 2010

paysages nocturnes

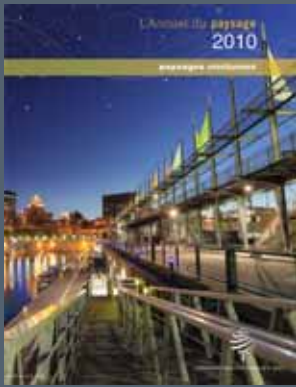


ISSN 1911-8554

[www.aapq.org](http://www.aapq.org)



ASSOCIATION DES ARCHITECTES PAYSAGISTES DU QUÉBEC



**Éditeur :**  
Association des architectes  
paysagistes du Québec  
4655 avenue de Lorimier  
Montréal, QC H2H 2B4

**Responsable de la production  
et coordination :**  
Yvan Lambert

**Révisure des textes :**  
Élaine Kéroack

**Design graphique :**  
Jacques Jobin  
et Sylvain Malbeuf

**Correcteurs d'épreuve :**  
Louise Desrochers,  
Élaine Kéroack,  
Yvan Lambert  
et Marie-Claude Robert

**Rédacteurs (articles) :**  
Faber Cayouette, Wendy Graham,  
Gaston Hogue, Véronique Koulouris,  
Yvan Lambert, Sébastien Lebel et  
Serge Forest, Robert V. Murphy,  
Samuel Roy, Peter Soland

**Tirage :** 6 000 exemplaires

**Publicité :** 514 990-7731

**Soutien administratif :**  
Louise Desrochers  
et Marie-Claude Robert

© Tous droits réservés.  
ISSN 1911-8554  
Reproduction interdite sans l'autorisation écrite  
de l'AAPQ.  
Le magazine L'ANNUEL DU PAYSAGE est  
publié 1 fois / an. La publication d'annonces et  
de publicités ne signifie pas que l'AAPQ  
recommande ces produits et/ou services. Les  
opinions et les idées contenues dans les  
articles n'engagent la responsabilité que de  
leurs auteurs.

## Activités de l'AAPQ

Mot de bienvenue	5
Mot du président	6
Membres du conseil d'administration, des comités et du personnel de l'AAPQ	7
Comité d'admission et comité de formation continue	8
Activités de la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ) et Institut québécois pour la sécurité dans les aires de jeux (IQSAJ)	9
Comité de recrutement et Comité d'éthique et de déontologie	10
Comité de communication et Site Internet de l'AAPQ	11
Conférence interprofessionnelle du design du Québec (CIDQ)	12

## Lauréats 2009

13-18

## Articles

19



### 3 lieux, 3 lumières - La quête des moments magiques

par WENDY GRAHAM



### Éthique de la lumière

par GASTON HOGUE



### Une ouverture sur le futur

par ROBERT V. MURPHY



### L'équipement d'éclairage comme œuvre d'art

par SAMUEL ROY



### Québec, entre ciel et terre, c'est la nuit qu'il est beau de croire à tes lumières !

par VÉRONIQUE KOULOURIS



### Prête-moi ta lum...

par SÉBASTIEN LEBEL et SERGE FOREST



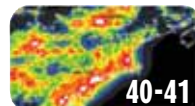
### Mise en lumière des bretelles Dufferin, Québec

par PETER SOLAND



### Entre l'ombre et la lumière... éclairer ou ne pas éclairer, là est toute la question!

par FABER CAYOUILLE



### Un paysage en voie de disparition

par YVAN LAMBERT

## Répertoires

Répertoire des membres	43-58
Répertoire des bureaux	59-68
Répertoire des associations et organismes	69-72
Répertoire des entrepreneurs et pépiniéristes	73-80
Répertoire des produits et services	79-97
Index des annonceurs	98

Parc des Moulins, Québec Source : CCNQ, Jean-Philippe Servant



## Articles

19

# Québec, entre ciel et terre, c'est la nuit qu'il est beau de croire à tes lumières !

par VÉRONIQUE KOULOURIS



32

C'est l'hiver, le froid pince les promeneurs nocturnes, qui, le dos courbé, s'affairent à atteindre une destination, puis une autre. Au détour d'une rue plus animée, les regards se lèvent pour observer un clocher, puis une tour, illuminés tels des phares dans la nuit, rappelant la lumière, évoquant la chaleur, l'espace d'un bref instant. Ce même scénario s'était déjà produit, les murs de la vieille ville en ont été témoins. Toutefois, l'attrait lumineux arborait une toute autre facture : une lueur vacillante dans une lanterne de rue au gaz, vers 1850, un soir de décembre. La lumière a ce pouvoir attractif et revêt plusieurs symboliques tout en répondant à différents besoins. En milieu nordique, elle devient un support nécessaire pour ces portions de l'année où les heures d'ensoleillement sont écourtées. Depuis les premiers éclairages de rues, la ville industrialisée nous a légué une multitude de paysages dont l'esthétique nocturne est souvent hétéroclite suite à des implantations d'éclairage réalisées par à-coups, au gré des besoins.

Aujourd'hui, à l'aube d'une ville qui tente de se réinventer et de se faire belle, de nouvelles perspectives nocturnes s'offrent à nous. Plus de dix ans avant de célébrer son 400<sup>e</sup> anniversaire, la Ville de Québec a fait l'objet de réflexions qui ont instauré de grandes visions pour son développement. Notamment, à travers les objectifs que s'était donnée la Commission de la

capitale nationale du Québec (CCNQ), dès sa création, en 1995. C'est ainsi que plusieurs projets à l'échelle de son territoire ont été développés et parmi ceux-ci, celui de planifier et de rêver la ville nocturne. Ainsi, en 1998, la CCNQ a mis de l'avant le projet du « Plan lumière ». Au départ, elle a puisé son inspiration hors frontières. Pourquoi? Parce que l'urbanisme lumière a émergé vers les années 80 en Europe et que la notion même de considérer la lumière au-delà de sa pure fonctionnalité n'en était ici qu'à ses balbutiements. Ces échanges ont été fructueux et au fil des ans, l'expertise locale s'est développée à travers l'expérience du « Plan lumière ».

La prémisse d'origine était « la lumière comme outil de mise en valeur » du patrimoine bâti et des paysages qui constituent les lieux emblématiques de Québec, la capitale. Elle a mené à l'identification de 63 sites remarquables, répartis selon la classification suivante : sites naturels, places publiques, ouvrages de génie civil et édifices d'architecture civile, religieuse et militaire. Puis, des concepts ont pris forme et peu à peu le rêve est devenu réalité à travers la réalisation de projets de mises en lumière tels que l'hôtel Fairmont Le Château Frontenac, le cap Diamant, les fortifications de la porte Saint-Louis à la porte Kent et le Musée national des beaux-arts du Québec.



Depuis, la vision s'est élargie notamment par le biais du Schéma directeur d'aménagement lumière (CCNQ, 2004) qui propose une planification lumière selon différentes échelles de perception de la ville. Dorénavant, et ce constat résonne au cœur de plusieurs des villes qui ont opté pour une planification lumière, il ne s'agit plus seulement de mettre en valeur certaines composantes du tissu urbain, mais bien d'embrasser visuellement les paysages nocturnes afin d'en réinventer la composition d'ensemble.

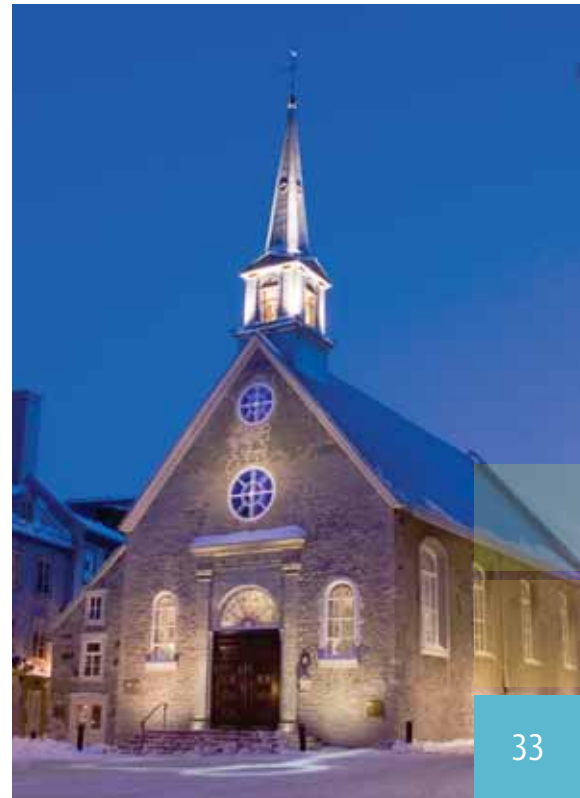
Aujourd'hui, dans la foulée de cette vision nocturne sensible, les projets de mise en valeur par la lumière deviennent un prétexte à l'embellissement nocturne d'un lieu et constituent le point de départ d'une réflexion sur les paysages. Au-delà de l'échelle du projet lui-même, la lumière permet de créer des ambiances lumineuses nocturnes qui seront perçues selon différentes échelles dans la ville. Pour contribuer à l'amélioration nocturne des paysages, les approches préconisées doivent entre autres s'appuyer sur des principes de développement durable. Il s'agit alors de créer un équilibre entre un certain esthétisme lumière qui permet de mettre en valeur les caractéristiques propres au lieu et la prise en considération de critères tels que : le confort visuel, l'économie d'énergie, la réduction de la pollution lumineuse, la facilité d'entretien des installations et l'intégration architecturale des équipements d'éclairage.

À titre d'exemple, différents projets livrés par la CCNQ dans le cadre du 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Québec en témoignent. Ainsi, dans une perspective paysagère, le remaniement du boulevard dans le projet de la Promenade Samuel-De Champlain incluait notamment la planification de nouveaux éclairages fonctionnels. La voie de circulation bénéficie aujourd'hui d'un éclairage à optique défilée. La conséquence : la lumière va là où elle est nécessaire, diminuant d'autant la pollution lumineuse, augmentant l'efficacité énergétique et contribuant ainsi à l'embellissement du paysage nocturne dans le secteur. Parallèlement, les aménagements bénéficient d'un éclairage qui contribue aux différentes ambiances lumineuses nocturnes tout au long du parcours.

Le projet de mise en lumière de l'église de Notre-Dame-des-Victoires à la Place Royale, en est un autre exemple. La composition lumière permet de mettre en valeur l'architecture d'influence néo-classique de l'édifice. Les intensités d'éclairage sont commandées de manière à assurer la cohabitation entre les fonctions résidentielles et les fonctions commerciales du lieu. L'analyse paysagère effectuée lors de l'élaboration du concept a permis d'instituer un projet de révision de l'éclairage viaire en pourtour, afin de compléter l'intervention tout en contribuant à l'embellissement nocturne du lieu.

Finalement, toujours en 2008, la Commission de la capitale nationale du Québec a réalisé l'éclairage du sentier principal au parc des Moulins. La stratégie d'éclairage retenue combine des lampadaires à éclairage indirect avec des sources de puissance minimale (35 W) qui offrent un très bon rendu de couleur. Cette stratégie permet de répondre aux critères de sécurité usuels tout en générant : un confort visuel accru, la diminution de la pollution lumineuse ainsi qu'une faible consommation d'énergie. Il s'agit là d'un des premiers parcs à Québec bénéficiant de ce type d'éclairage, à l'image de ceux de grandes villes européennes et américaines.

La lumière est un outil de planification nocturne aux multiples facettes. Elle n'est pas que fonctionnelle ou esthétique. Son utilisation soulève la problématique de l'identité d'un lieu et de l'image nocturne projetée, tout en répondant à divers besoins. Telle une toile de fond, la nuit offre à celui ou celle qui ose voir au-delà de ce qui se présente à ses yeux, un potentiel de création, le pouvoir de réinventer les lieux. Aujourd'hui, l'objectif visé est l'embellissement nocturne et pour l'atteindre, des critères tels que le confort visuel, la réduction de la pollution lumineuse et l'économie d'énergie, sont incontournables.



Mise en lumière de l'église Notre-Dame-des-Victoires à la Place Royale

Source : CCNQ, François Audet, 2009

Conception lumière : Véronique Koulouris, CCNQ

Architecture : Jean Dallaire architecte

Ingénierie : CIMA+

Quai des brumes, Promenade Samuel-De Champlain

Source :

CCNQ, Marc Cramer, 2008

Design urbain, architecture et architecture du paysage :

Le consortium DAOUST LESTAGE inc. -

WILLIAMS ASSELIN ACKAOUI -

OPTION AMÉNAGEMENT

Ingénieurs :

GENIVAR et SNC Lavalin

Consultant : Éclairage Public

Véronique Koulouris détient un baccalauréat et une maîtrise en architecture et est conseillère en architecture et en conception lumière à la **Commission de la capitale nationale du Québec**